GIMS PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

PORTER LES GRANDS ENJEUX DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

EXPERTISE ACCOMPAGNEMENT INNOVATION

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2022

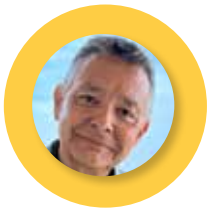

P3
L'éditorial de Gérard Mongereau
Président du GIMS

P4
Focus 2022 par Humberto Miranda
Directeur Général du Gims

P6
Préambule

P8
L'année 2022 en 12 points

P10 **Point 1**
REDÉPLOIEMENT ET RÉORGANISATION

P16 **Point 2**
TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT

P18 **Point 3**
ACTIONS 2022

P28 **Point 4**
INNOVATIONS

P30 **Point 5**
PROGRESSION

P32 **Point 6**
AMELORATION CONTINUE

P34 **Point 7**
COMMUNICATION

P36 **Point 8**
COLLABORATIONS

P38 **Point 9**
PLANIFICATION

P40 **Point 10**
SPORT-SANTE

P42 **Point 11**
LE GIMS DONNE L'EXEMPLE

P46 **Point 12**
PROSPECTIVES ET PERSPECTIVES

Édito

Gérard Mongereau
Président du GIMS

2022, une année riche pour notre conseil d'administration, la mise en place et la consolidation du paritarisme au sein de notre CA.

J'ai eu la joie de succéder à Gérard Aubanel et j'en profite ici pour le remercier de son engagement sans faille depuis plus de 18 ans. C'est aussi pour moi également, après 17 ans d'engagement au Gims une grande fierté de poursuivre ses actions.

Puis, l'installation de commissions de travail pour démultiplier notre réflexion.

• **La commission juridique** pour nous fournir des avis éclairés sur notre règlement intérieur et nos statuts que nous avons inaugurés au cours de l'année.

• **La commission immobilière** pour définir et nous proposer des pistes de réflexions sur nos implantations.

• Et enfin, **la commission stratégique** qui nous aiguille sur l'amélioration du projet de service.

Je veux également rendre hommage à la commission de contrôle, présidée par Veronique Henry, voulue par la Loi pour valider un grand nombre de décisions et qui est une source d'enrichissement au niveau de la réflexion.

À notre Trésorière Marie Christine Surget qui a dû se familiariser avec les chiffres et à notre secrétaire Pierre Allary pour tous ses comptes rendus.

Je voudrais remercier l'ensemble des organisations syndicales et la CPME13 qui ont su choisir des Administrateurs engagés.

Enfin, la Fondation Gims avec son nouveau Président Gilbert Derderian, l'association Caire 13 et sa Présidente Chantal Morvan et la fédération Caire et sa Présidente Dany Aubanel.

Nous avons également renouvelé notre agrément pour une nouvelle période de cinq ans.

Pour terminer un grand merci à notre Directeur Général et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs sans qui nous aurions bien du mal à nous occuper des entreprises et de leurs salariés.

Tous ensemble nous œuvrons pour la Santé au Travail, merci à tous.

Focus

Humberto Miranda
Directeur général du GIMS

Chers membres du conseil d'administration, chers adhérents, chers partenaires,

Comme il est inscrit dans les engagements de la direction pour 2022, cela fait désormais quatre ans que vous m'avez octroyé votre confiance par l'intermédiaire de notre conseil d'administration, afin de moderniser le GIMS et nous inscrire définitivement dans le futur.

Avec l'ambition de construire un GIMS 4.0, visant à anticiper la dernière réforme de 2021, l'ensemble des collaborateurs a su mobiliser ses forces et ses talents afin de servir au mieux nos adhérents et leurs salariés pour qu'ensemble nous puissions faire rimer suivi médical et performance d'entreprise. Car il n'est point d'entreprise performante sans salariés en bonne santé physique et psychologique.

En cette phase de bilan 2022, mes premières pensées sont pour notre ancien président, M. Gérard Aubanel, qui le premier a su me faire confiance dans la nécessité de moderniser le GIMS.

Mais toute modernisation nécessite un changement en profondeur afin que nos évolutions deviennent pérennes et je remercie déjà notre nouveau président, M. Gérard Mongereau pour la qualité de notre collaboration qui nous permettra de porter encore plus haut notre qualité de service au bénéfice de nos adhérents.

La transformation que nous avons initiée au bénéfice de nos adhérents s'inscrit aussi dans une évolution sociétale, une démarche RSE, et une évolution de notre politique sociale.

Par ailleurs, comme il n'est point d'efforts sans réconforts, le GIMS a su réformer l'ensemble de sa politique sociale afin que chaque collaborateur puisse bénéficier d'une qualité de vie au travail à la hauteur des ambitions que nous avons pour les salariés de nos entreprises adhérentes.

Les actions furent nombreuses, mais les projets à venir le sont tout autant, et le GIMS s'apprête déjà à faire évoluer ses services :

Sensibiliser les jeunes aux risques professionnels auprès des centres de formation grâce aux actions de la fondation GIMS.

Cinq piliers pour étoffer l'offre de service :

• **L'offre socle** pour l'ensemble de nos adhérents.

• **L'offre complémentaire** pour les services additionnels à destination des dirigeants et de leurs salariés.

• **L'offre spécifique** pour le suivi de la santé des travailleurs non-salariés.

• **La construction d'une cellule de prévention des risques professionnels** visant à apporter et renforcer le traitement des risques psychosociaux.

• **Le lancement d'un observatoire de la santé** au bénéficie de nos adhérents, des acteurs de notre territoire et des pouvoirs publics.

Et enfin, grace à la Fondation GIMS et **un partenariat avec CAIRE13**, nous accompagnerons gracieusement nos chefs d'entreprise adhérents touchés par la maladie dans leurs démarches socioprofessionnelles.

À toutes et tous merci.

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION 2022

Nous arrivons au terme d'un palier dont la première marche fût initiée en 2020 sous le thème **AGILES**. La totalité de notre support informatique a été modernisée et où nous avons lancé les prémisses de ce qui allait devenir le nouveau modèle de communication à distance des services de prévention en santé au travail, en permettant l'activité nomade, la visioconférence et la possibilité de télé-consulter pour les médecins et IDEST qui le souhaitent.

Dans cette continuité, en 2021, ensemble nous avons continué à nous réinventer sous le thème **ACTEURS** en mettant « l'anticipation » au cœur de notre stratégie.
C'est ainsi, que grâce à la mise en place de PADOA, notre nouvel outil métier, nous avons anticipé le 4ème Plan Santé Travail voté le 2 Aout 2021 et dont l'application est prévue à la fin de ce trimestre.

En 2022, je vous propose de nous réunir autour de la thématique de la **RENAISSANCE** de notre métier et de participer le plus activement possible à sa transformation.
Nous avons là une occasion historique de participer à ce changement basé sur un axe transverse qui est la lutte contre les accidents du travail graves et mortels et quatre axes stratégiques permettant d'élaborer l'ensemble des défis prioritaires identifiés par les acteurs de la prévention, à savoir :

1. **Renforcer** la prévention primaire au travail et la culture de prévention.
2. **Structurer, développer** la prévention de la désinsertion professionnelle, la prévention de l'usure, le maintien dans l'emploi et accompagner les salariés et les entreprises concernés.
3. **Adapter** la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et demain.
4. **Consolider** le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail.

Pour cela, le GIMS est engagé sur plusieurs projets avec nos institutions partenaires sur lesquels l'implication des équipes est attendue :
• Le CPOM prévention des TMS chez les boulangers et le crèches
• La prévention des substances préoccupantes chez les coiffeurs en vue d'une journée de communication chez ces adhérents (action 2.9 du PDS)
• Actions pour le maintien dans l'emploi en lien avec notre Projet de Service et l'indicateur de risque de désinsertion professionnelle ansin que notre participation à l'expérimentation PDP de la CNAM.

Afin qu'ensemble nous puissions contribuer à la reconstruction du socle de cette nouvelle ère professionnelle, je formule les vœux suivants :

Recruter de façon anticipée nos besoins en ressources humaines.

Élaborer des enquêtes auprès de nos collaborateurs, de nos salariés suivis et de nos adhérents à des fins d'amélioration continue.

Numériser et digitaliser notre modèle opérationnel grâce à la dématérialisation des supports papier.

Améliorer notre communication interne et externe par le lancement d'un nouveau site intra et extranet.

Instaurer une politique de rémunération et d'avantages sociaux attractive, motivante, collective et individuelle.

Simplifier notre organisation de la gestion des ressources et améliorer notre politique de moyens généraux.

Structurer en mode ISO 9001 nos process, construire un nouveau Projet de Service et mettre en perspective le renouvellement de notre agrément.

Asseoir notre politique de développement durable par la réduction et la maitrise de la consommation d'énergie.

Normaliser le pilotage de nos activités par le suivi continu de nos tableaux de bord partagés.

Contribuer à l'amélioration du bien-être au travail en déménageant et modernisant nos centres les plus vieux.

Être reconnu comme un pourvoyeur de données de santé régionales grâce à la création d'une cellule "R&D".

Enfin, je formule le vœu pour que 2022 puisse être la fin de cette terrible pandémie qui a frappé nos collaborateurs comme nos proches, et que cette nouvelle année puisse tous nous rassembler autour du projet de RENAISSANCE dont les objectifs premiers sont la modernisation de notre métier, l'amélioration continue et la bienveillance.

Humberto Miranda, le 18 janvier 2022

Préambule

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION PRIMAIRE, FAVORISER L'ACTION COLLECTIVE ET AGIR SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS PRIORITAIRES.

Ensemble nous portons les grands enjeux en santé au travail.

Le GIMS met depuis plus de 70 ans son expertise en prévention et santé au travail au service de toutes les entreprises des Bouches-du-Rhône quelle que soit leur taille, en prêtant une attention particulière aux petites entreprises, aux artisans qui sont, plus que les autres, vulnérables aux changements causés par l'évolution rapide du monde du travail.

Sa mission principale est d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'une politique d'évaluation, de prévention et de maîtrise des risques professionnels, d'assurer le suivi individuel de tous les acteurs de l'entreprise et de mener des actions pour prévenir la désinsertion professionnelle.

Une approche globale de la santé des travailleurs est favorisée, y compris pour les personnes en situation de handicap, dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.

La loi du 2 août 2021 élargit les missions de Services de Prévention et de Santé au Travail avec des actions comme la sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive, des campagnes de vaccination ou encore la création d'un volet santé travail dans le dossier médical partagé de chacun.

Cette dernière réforme nous permet, une fois de plus, de nous réinventer pour porter les grands enjeux en santé au travail de demain.

200
COLLABORATEURS

53
ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

18 000
ENTREPRISES ADHÉRENTES

180 000
SALARIÉS SURVEILLÉS

4
SECTEURS MÉDICAUX

10
CENTRES MÉDICAUX

1 AGRÉMENT SPÉCIFIQUE EXCLUSIF ETABLISSEMENTS DE SOINS QUI RELÈVENT DU PRIVÉ

1 AGRÉMENT SUIVI DE SALARIÉS INTERVENANT EN INB

1 AGRÉMENT SUIVI DES INTÉRIMAIRES

1er SPST DES BOUCHES DU RHÔNE

... Au GIMS, chaque entreprise est unique et bénéficie d'une réponse adaptée à son activité et à sa taille, quel que soit le nombre des salariés.

Profil des entreprises adhérentes

Commerces : 25%

Activités spécialisées scientifiques et techniques : 11%

Activités de service administratif et de soutien : 9%

Santé humaine et action sociale : 10%

Hébergement et restauration : 11%

Activités financières et d'assurance : 4%

Autres activités de services : 7%

Industrie manufacturière : 6%

Transports et entreposage : 4%

Construction : 0,3%

+ entreprises soins privés par nombre et par secteur

1 à 10 : 83,57 % pour 27,81 % de salariés
11 à 20 : 8,16 % pour 11, 78%
21 à 49 : 4,91 % pour 15,51 salariés
50 à 299 : 3,12 pour 29,33
Plus de 300 : 0,23 pour 15,57%

SORTIR
DE LA CRISE SANITAIRE ET RELEVER LES DÉFIS
DE DEMAIN
EN 12 POINTS

Point 1

2022, REDÉPLOIEMENT ET RÉORGANISATION

Dr Anne LANDI
Directrice Médico Technique

« L'année 2022 est une année d'évolution avec l'accompagnement à la sortie de crise, la mise en œuvre des décrets d'application de la nouvelle Loi 2021, l'appropriation de Padoa, nouveau logiciel métier acquis en 2021, la finalisation du projet de service 2 et des actions CPOM deuxième génération. Les équipes médico-techniques mobilisées pleinement ont fait preuve une nouvelle fois d'adaptabilité et d'implication pour faire évoluer nos services pour les adhérents suivis. »

UNE SORTIE DE CRISE SANITAIRE ATTENDUE

Dès le début de la crise sanitaire en 2020, le GIMS a montré ses capacités d'adaptation et de réactivité en lien avec les instances gouvernementales et la DREETS : mise en place d'une cellule de crise, permanence en présentiel, téléconsultations, cellule de soutien psychologique, information permanente des adhérents et de leurs salariés, organisation de rendez-vous covid en visio, informations et conseils sur le télétravail, webinaires, mise en place d'ateliers « référent covid...Et nous avons continué en 2022 jusqu'à la sortie de crise définitive, en juin.

L'enjeu pour le GIMS est de savoir quels sont les impacts de ces nouveaux modes d'organisation du travail sur la santé.

Cette crise sanitaire a engendré de nouvelles organisations du travail qui induisent des changements pour un grand nombre d'acteurs de l'entreprise qui sont concernés par du Flex-office, télétravail, coworking,... Synonymes de souplesse et de modernité, les études montrent que ces modes de travail alternatifs sont des réponses aux envies et besoins des individus qui demandent plus d'autonomie, plus de flexibilité, plus de mobilité, et plus de sens.

Aujourd'hui, l'enjeux pour le GIMS est de savoir quels sont les impacts de ces nouveaux modes d'organisation du travail sur la santé. Il est donc important de bien identifier les risques corrélés pour les connaître et s'en préserver.

Une action de veille et d'accompagnement a été portée au Projet De Service 3- 2023/2027: Accompagner les bénéficiaires face aux risques induits par les nouvelles organisations du travail (hyper flexibilité, home office, risques : TMS, addiction, sommeil, cardiovasculaire)

UNE REFORME POUR RENFORCER LA PREVENTION EN SANTE AU TRAVAIL...

La loi du 2 août 2021 **pour renforcer la prévention au sein des entreprises et décloisonner la santé publique et la santé au travail** est entrée en vigueur le 30 mars 2022. Elle impose des changements décidés par le législateur après plusieurs années de travail avec les acteurs de la santé au travail en France.
Afin de renforcer l'efficacité des services, la prévention est au cœur de nos actions et nos missions s'inscrivent dans une approche globale de la santé au travail et dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique. Désormais tous les travailleurs du secteur privé sont concernés : employeurs – salariés – travailleurs indépendants.

Les Services de Santé au Travail deviennent symboliquement des Service de Prévention Santé au Travail : SPST

Avec les équipes pluridisciplinaires coordonnées par les médecins du travail, les Services de Prévention Santé au Travail sont au cœur de la réforme et ils restent une ressource essentielle pour les entreprises et leurs salariés.
La création d'une « offre socle de service » destinée aux employeurs et aux salariés leur fournit des garanties accrues en matière de : prévention des risques professionnels– suivi individuel de l'état de santé des salariés et des employeurs – maintien dans l'emploi, avec des actions concrètes.
Les SST doivent également participer à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail dont des campagnes de vaccination et de dépistage, des actions de sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive et des actions d'information et de sensibilisation de handicap au travail.
Dès 2022, dans le cadre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle nos équipes ont mis en place la visite de mi-carrière pour anticiper l'usure professionnelle, l'anticipation de la visite de pré-reprise et l'information concernant la possibilité d'un rendez-vous de liaison entre le salarié et l'employeur pendant un arrêt de travail.

...ET L'ÉLABORATION DU PROJET DE SERVICE 2023-2027 POUR ACCOMPAGNER SA MISE EN PLACE

FIN DU PROJET DE SERVICE 2017-2022 ET MISE EN PLACE DU PROJET DE SERVICE 2023-2027

Le projet de service est une obligation règlementaire. Il est élaboré par la Commission Médico-Technique et est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Il conditionne l'obtention de l'agrément délivré par la DREETS PACA. Les Services de Prévention et de Santé au Travail sont tenus d'en produire un tous les 5 ans. C'est un outil de pilotage interne qui définit nos missions, nos objectifs et nos priorités d'actions. Il présente notre activité, notre fonctionnement, nos pratiques professionnelles et nos ressources. Des indicateurs permettent de mesurer nos actions et réalisations.

Il s'appuie sur un diagnostic réalisé à partir de l'analyse des spécificités du territoire et des adhérents, du contexte réglementaire, des moyens de notre service, de l'analyse des précédents projets de service mais aussi des priorités définies dans le plan de prévention régional santé travail, tout cela dans la continuité des actions existantes à la suite du projet de service 2017/2022.

« Les objectifs du Projet de Service 2 étaient ambitieux, mais ont permis de poser les fondations solides de ce que doit être un service de santé au travail efficace et moderne »

G.Mongereau Président du GIMS

Bilan global du projet de service 2017-2022...

La mise en œuvre des actions planifiées suivant 3 grands axes [Assurer nos missions conformément à la réglementation - Mener des actions ciblées auprès des bénéficiaires - Optimiser nos capacités en matière de diagnostic territorial] a suivi une évolution constante avec, bien sur une période « creuse » liée à la crise sanitaire du COVID.

En octobre 2022, le taux de mise en œuvre de nos actions était de 86,1 %.
Sans une action que nous n'avons pu mener (du fait d'une contrainte technique liées à notre ancien logiciel métier) nous serions à 90 ,4 % de mise en œuvre.

Afin de répondre aux obligations réglementaires et aux enjeux d'évolution de la santé au travail, le GIMS s'est engagé dans l'élaboration de son troisième projet de service 2023-2027.

Dr Anne Landi

« La construction de ce 3ème Projet Pluriannuel de Service (PDS) a été menée collectivement au sein de la Commission Médico Technique, en s'appuyant sur les travaux des commissions pluridisciplinaires et projets en cours.
Ce nouveau PDS s'inscrit dans le cadre règlementaire, en adéquation avec les objectifs du plan santé travail 4. Il s'attache à la prévention de certains risques majeurs ou émergents, au maintien dans l'emploi et à la veille sanitaire notamment liés aux nouveaux modes d'organisation du travail. Il est tourné vers une approche partagée santé au travail / santé publique.
Encré dans la réalité de terrain, ce PDS 3 maintient une activité clinique adaptée et renforce les actions de conseils des entreprises adhérentes en matière de prévention des risques professionnels. Il vise à répondre à l'enjeu de visibilité / lisibilité et à rendre compte de nos actions.
Au cours des 5 prochaines années, tous les métiers du GIMS s'engagent dans ce 3ème PDS pour mieux répondre aux besoins en prévention et aux besoins en santé, des entreprises adhérentes et de leurs salariés. »

Dans la continuité du **PDS2**, ce **projet de service** permet de contribuer à **l'évolution** de **l'activité du SPSTI** en cohérence avec le **PRST4** et de mettre en place une **stratégie** globale d'intervention, au travers de ces **4 axes**.

MISSION DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

MISSION DE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS, DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

MISSION DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

CONTRIBUTION À UNE APPROCHE PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ ET OPTIMISATION DE NOTRE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Ainsi, les nouvelles dispositions réglementaires sont appliquées au sein du GIMS de façon progressive et harmonisée, par toutes les équipes, avec les moyens et les outils nécessaires à sa mise en œuvre.

Construit et validé par les membres de la commission médicotechnique (CMT), ce projet de service définit, selon une stratégie concertée, les axes prioritaires et les différentes actions du service, leur organisation et planification, leur évaluation, pour répondre aux besoins spécifiques de nos adhérents en matière de santé au travail et de prévention des risques professionnels. Sa construction est l'occasion d'une réflexion collective sur le cadre et les limites de l'intervention du service :

Inclure le Travailleur Non Salarié dans le dispositif

Réaffirmer le rôle de la prévention primaire notamment chez les jeunes futurs actifs

Constituer les 3 nouvelles offres

Une offre socle finalisée en 2022
Une offre spécifique [à l'étude]
Une offre complémentaire [à l'étude]

Le maintien dans l'emploi

Mise en place des nouvelles visites et groupe de travail
'Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle'

Dr Nicole Dousselin
Référente Maintien en Emploi

« Suite à la loi du 2 aout 2021, nous avons entamé un chantier de construction de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) afin de mettre à disposition des employeurs et de leurs salariés l'expertise d'un plateau de professionnels en lien avec les acteurs du MEE, en particulier le service social de l'assurance maladie et Cap emploi... L'équipe pluridisciplinaire PDP du GIMS poursuit également les chantiers en cours sur le repérage précoce et systématique des travailleurs à risque de désinsertion professionnelle . Cette démarche vise à déclencher des actions pour le maintien en emploi en amont des arrêts de travail avant que la gêne ne s'installe au travail.

« Lors de chaque rencontre avec les salariés nous leur rappelons la possibilité de demander des visites à leur demande ou des visites de pré reprise lors des arrêts de travail afin d'anticiper et mieux préparer le retour à l'emploi au sens large du terme. »

Au cours des 5 prochaines années, tous les métiers du GIMS s'engagent dans ce 3ème PDS pour mieux répondre aux besoins en prévention et aux besoins en santé des entreprises adhérentes et de leurs salariés. »

Chaque travailleur doit pouvoir accéder à l'emploi, à un emploi adapté à son état de santé ou à son handicap qu'il soit lié ou non au travail, et ce tout au long de son parcours professionnel.

Notre mission est d'accompagner les employeurs dans toutes les étapes successives depuis le repérage, l'indentification, l'évaluation, jusqu'à la réalisation d'un plan de prévention primaire, secondaire et tertiaire de la désinsertion professionnelle.

NOUVELLE LOI, NOUVELLE MODALITÉ DE GOUVERNANCE

En 2022, le GIMS continue la mise en place des impératifs de la réforme en intégrant les nouvelles modalités de gouvernance.
Les Services de Prévention et Santé au travail restent des associations loi 1901 avec un financement autonome en cohérence avec le principe de responsabilité des employeurs. Cette responsabilité s'exerce dans le cadre d'un dialogue social avec un Conseil d'Administration, désormais paritaire entre les organisations représentatives d'employeurs et de salariés, toutes issues des entreprises adhérentes pour décider au plus près des réalités locales.

Deux instances bénévoles sont en charge de son contrôle :

- **Un conseil d'administration**
- **Une commission de contrôle**

Cette dernière est composée pour :
1/3 de représentants patronaux [entreprises adhérentes].
2/3 de représentants syndicaux [salariés d'entreprises adhérentes]

Conseil d'administration

- 50% de représentants des salariés d'entreprises adhérentes désignés par les syndicats.
- 50% de représentants patronaux adhérents du GIMS élus par l'Assemblée Générale.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le 30 novembre 2022, le Conseil d'Administration du GIMS a élu Gérard Mongereau Président du GIMS.

College employeurs :

Madame Chantal MORVAN CPME13
Monsieur Pierre ALLARY CPME13, Secrétaire
Monsieur Gérard MONGEREAU CPME13, Président
Monsieur Luc MENGUAL CPME13
Monsieur Frédéric VERDET CPME13
Madame Sarah PHILIP SANTUCCI CPME13
Monsieur Daniel SALENC CPME13
Monsieur Gilbert DERDERIAN CPME13, Président Délégué
Monsieur Alain GARGANI CPME13

College salaries :

Madame Véronique HENRY Syndicat CFTC
Madame Alice KLASSER Syndicat CFTC
Madame Nassira GUEMDANI Syndicat FO
Monsieur Laurent ROUBIN Syndicat FO, Vice-Président
Madame Marie-Christine SURGET Syndicat C.F.E - C.G.C., Trésorière
Madame Isabelle RAMSAYER Syndicat C.F.E - C.G.C.
Monsieur Amor GHOUMA Syndicat CFDT
Madame Hakim GHOUBICHE Syndicat CFDT
Madame Sophie ROTHON Syndicat CGT
Monsieur Rafyk BENMEDJKOUAH Syndicat CGT

UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT RH REPENSÉE

Jean-Thomas Furno
Directeur des Ressources Humaines

Elle se traduit par de grandes orientations stratégiques auxquelles sont adossés des moyens humains et financiers pour y parvenir. La fidélisation des salariés en poste, l'attractivité des futurs collaborateurs et la réduction du turnover sont les effets recherchés par notre politique de recrutement.

En 2022, arrivée de 36 collaborateurs.
L'accroissement des ressources médico-techniques a été rendue indispensables à la conduite de nos missions dans le cadre du contrat qui nous lie avec chaque adhérent dans le cadre de la réforme.
La sortie de la crise sanitaire, l'obligation faite aux services de prévention santé au travail d'accepter l'adhésion de toutes entreprises relevant de sa compétence, les départs en retraite, l'attractivité du GIMS... ont de fait, conduit à l'augmentation des entreprises adhérentes et des salariés suivis.

« Au GIMS, la politique de recrutement est aujourd'hui considérée comme un véritable levier de performance »

Recrutés en CDI

12 MÉDECINS
8 INFIRMIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL
4 CONSEILLERS EN PRÉVENTION
12 SECRÉTAIRES MÉDICALES

Point 2

2022, LA TRANSPARENCE SOUTIENT NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES

PILOTER, ORGANISER ET ANIMER LA MISE EN CONFORMITÉ, C'EST IMPLIQUER CHACUN AU QUOTIDIEN

L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques, dont une plus grande transparence sur le fonctionnement des services de prévention et de santé au travail, désignant clairement les missions des services en les regroupant sous trois axes principaux que sont la prévention des risques professionnels, le suivi individuel la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi, à travers un ensemble commun d'offres harmonisées et encadrées.

L'offre socle

Dévolue aux salariés des adhérents.

L'offre complémentaire

Dédiée aux adhérents et aux salariés qui peuvent solliciter le service pour des besoins qui vont au-delà de l'offre socle.

L'offre spécifique

Dédiée aux travailleurs indépendants et chefs d'entreprise.

Lancé en 2022, le chantier du **nouveau site internet public** est venu embrasser les nouvelles obligations de communication envers l'adhérent et le salarié qui doivent pourvoir accéder facilement à l'ensemble des informations prévues par la loi, comme les conditions d'adhésion, le périmètre couvert, les moyens techniques, la gouvernance et l'organigramme, la certification, etc... Le site intégrant ces nouvelles fonctionnalités sera concrétisé en janvier 2023.

Cette **transformation et adaptation à la loi** s'est de plus opérée dans un contexte de **renouvellement de notre agréement quinquennal** pour la période 2023-2027, incluant la réalisation d'un **nouveau projet de service pour les cinq années à venir**, validé par l'ensemble des organes décisionnels et consultatifs du service.

Point 3

2022, UNE ANNÉE D'ACTIONS

« Dès début 2022, le service de prévention et santé au travail s'organise pour mettre en œuvre les décrets d'applications de la nouvelle Loi…

… des nouvelles visites, dont certaines peuvent être déléguées, une offre socle, une offre spécifique pour les travailleurs indépendants, une offre complémentaire. Un groupe de travail impliquant la Direction et des représentants d'équipe suit, depuis 2021, la mise en œuvre de la Loi au GIMS. Les nouveaux dispositifs sont analysés en groupe de travail, validés en commission médicotechnique, puis utilisés de façon transversale par nos équipes médicotechniques autour des médecins. Nos interventions et conseils sont mis à jour et évoluent sans cesse pour rester les plus pertinents, en adéquation avec l'évolution des connaissances, et adaptés au terrain »

Dr Anne Landi
Directrice Médico-Technique

Au GIMS, la coordination des équipes Médico Techniques est organisée, selon un schéma validé par la Direction Générale sur proposition de la Direction Médico Technique, afin de donner les moyens aux médecins du travail d'animer une équipe pluridisciplinaire dans les meilleures conditions. Cette organisation s'appuie sur la synergie impulsée par :

DES RÉFÉRENTS MÉTIERS

• **Médecin Référent de Centre** (MRC)
Chargé de relayer les informations auprès de leurs confrères médecins au sein des centres,

• **Responsable des Infirmières Diplômées en Santé au Trravail** (IDEST)

• **Responsable des Conseillers Prévention**

• **Responsable des Secrétaires Médicaux**

Ils contribuent à l'intégration des nouveaux membres dans l'équipe et à leur accompagnement dans l'utilisation des outils et moyens, facilitant la mise en place des collaborations avec les médecins.

DES COMMISSIONS PLURIDISCIPLINAIRES

Elles sont organisées sur les risques prépondérants du Plan Régional Santé Travail [risques psychosociaux, risque chimique, prévention de la désinsertion professionnelle, ...] ainsi que les spécificités du GIMS [soins privés] et travaillent autour de 5 axes détaillés ci-dessous..

Un médecin référent anime chacune des commissions, en lien direct avec la direction médico-technique qui suit l'évolution des travaux et les oriente si besoin. Le service qualité apporte le soutien méthodologique nécessaire.

- **Harmonisation des pratiques professionnelles**
Guides d'interventions, mutualisation et création d'outils partageables

- **Échanges et consensus**
Sur des problématiques soumises par les membres de l'équipe

- **Relations avec les partenaires extérieurs**
Associations, syndicats, branches, autres SPST

- **Veille réglementaire**
Permettant l'intégration des données

- **Suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation**
Pour les actions du Projet de Service et les CPOM dans le cadre des actions définies.

DES GROUPES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

- **CPOM TMS**
- **Sport et travail**
- **Nutrition**
- **Fiche d'Entreprise**
- **Fonction publique**
- **Mise en œuvre de la loi du 2 aout 2021...**

Cette organisation facilite l'intégration des nouvelles collaborations et le rôle de pilote d'équipe du médecin, s'adapte aux évolutions réglementaires et fait évoluer l'activité du SPSTI. Le contexte engendre des réflexions sur l'organisation et des nouveaux modes de fonctionnement.

PLATEAU MÉDICO-TECHNIQUE

46*
MÉDECINS

21.8*
INFIRMIERS

3,8*
PSYCHOLOGUES

1.8*
ASSISTANTS SOCIAUX

4*
TECHNICIENS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

21.3*
CONSEILLERS EN PRÉVENTION

2*
INGÉNIEURS EN PRÉVENTION DES RISQUES

3.6*
ERGONOMES

2.9
FORMATEURS

*ETP : équivalent temps plein

La sectorisation des équipes autour des médecins, opérationnelle depuis 2021, facilite la coordination de son équipe par le médecin et les actions auprès des entreprises.

VISITES

75 298
VISITES RÉALISÉES EN 2022

+10,6%
PAR RAPPORT À 2021

38 685
Visites d'embauche

13 058
Visites périodiques

23 378
Visites occasionnelles
[reprise, à la demande, pré reprise]

55 730
Visites de médecins du travail

19 568
Visites d'infirmiers en santé au travail

NOUVELLES VISITES EN 2022

714
Visites de mi carrière
[dont 156 par les infirmiers]

8
Visites médicales post exposition en cours de carrière

37
Visites médicales post exposition en fin de carrière

• **1072** visites ont été réalisées par les infirmiers Santé travail d'entreprise avec lesquels collaborent nos médecins du travail.

• **5148**, le nombre d'intérimaires vus est stable par rapport à 2021.

En 2022, le médecin habilité pour le suivi des INB est intervenu pour le suivi de salariés de **15** entreprises adhérentes concernées.

• **83,4%** des visites médicales sont non périodiques. Le nombre des visites occasionnelles a augmenté, notamment les visites à la demande, **11 028** et les visites de pré reprise , **3070**.

• **12,6%,** taux d'absentéisme aux visites médicales et **19,5%** aux visites infirmiers.

• Discrète augmentation du nombre de salariés déclarés inaptes à leur poste. **1633** salariés en 2022 et **1512** salariés en 2021.

• **7290** avis rendus par les médecins ont fait l'objet d'adaptation de poste.

Afin de favoriser le maintien dans l'emploi, les médecins sollicitent au plus tôt tous les acteurs.
Lors des visites, un indice de risque de désinsertion professionnelle IRDP est évalué cliniquement par le professionnel de santé.

• En 2022, **73%** des salariés reçus en visite ont bénéficié de l'identification de leur risque de désinsertion professionnelle au travers de l'indice RDP.

• Nous constatons **15,7%** des salariés sont à risque de désinsertion professionnelle.
9,8% IRDP2 à risque moyen ou à moyen terme possible.
5,9% IRDP3 à risque fort, avéré à court terme.

• Les visites médicales ont donné lieu à **636** orientations pour le maintien en emploi dont **601** vers Cap Emploi, d'autres vers l'assurance maladie, la MDPH, service retraite, centre bilan de compétence.

• En 2022, les médecins ont vacciné **133** salariés. Les professionnels de santé contribuent à promouvoir les campagnes de vaccination.

« Au GIMS, la collecte harmonisée de données par les professionnels de santé en approche individuelle pour évaluer les RPS et l'amélioration du logiciel métier Padoa ayant intégré nos pratiques sous l'impulsion de médecins référents et des équipes du GIMS permet la saisie harmonisée des données RPS (indicateurs de santé, de bien-être et déterminants RPS), L'exploitation statistique grâce à l'intervention d'une ressource épidémiologique permet la restitution de données RPS collectives et anonymes. Le SPST devient un pourvoyeur de données RPS pour nos entreprises et nos institutions. »

Dr Dominique Bellezza
Médecin Référent Risques Psychosociaux

Focus sur les risques psychosociaux

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont de plus en plus prégnants dans les entreprises. Le médecin est intégré dans toutes les étapes de la démarche d'évaluation de ces risques.

635 entretiens de soutien ont été réalisés auprès de nos psychologues et 940 accompagnements pour 1613 actions sociales (571 entreprises) auprès de nos assistantes sociales.
Notre service social a orienté 195 salariés vers le CAP Emploi (115), la CARSAT, le CCAS ou Conseil Général.

Intervention des intervenants en prévention des risques au travail

Au GIMS une cinquantaine de médecins spécialistes veillent à la cohérence des actions menées par les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

48, 8* **en 2021 contre 46 en 2022**

*ETP : équivalent temps plein

BILAN PLATEAU MEDICOTECHNIQUE EN PREVENTION

5 835
INTERVENTIONS
Interventions en augmentation par rapport à 2021

267
Psychologues

193
Ergonomes

204
Formateurs

412
Techniciens et ingénieurs RC

2 433
Conseillers en prévention

5835
Actions menées en 2022 auprès des salariés et employeurs contre 3755 en 2021

Début 2023, le taux de couverture de nos adhérents en Actions en Milieu de Travail* est de 62,3 %, soit 11 424.

* Conformément à la réglementation

LES ACTIONS DU PLATEAU MEDICO-TECHNIQUE EN PRÉVENTION

• **Les médecins du travail ont réalisé 637 interventions en entreprise.**
Principalement des études de poste, des fiches d'entreprise et des échanges, des conseils à l'employeur et des participations en CSE.
Les médecins animent leurs équipes pluridisciplinaires et réalisent ses actions propres et encadrent celles confiées aux membres de l'équipe.

• **Les conseillers en prévention ont réalisé 1229 fiches d'entreprise, et 546 études de postes.**
Ils ont contribué en 2022 à réaliser les visites en crèches et en boulangeries en réalisant l'état de lieux de la prévention du risque TMS, à l'aide d'une grille de visite et remise d'une annexe « idéale » jointe à la fiche d'entreprise.

• **Les ergonomes ont réalisé 193 interventions,** dont des diagnostics de situation de travail individuels, collectifs, de l'aide à la conception de locaux nouveaux, des conseils en recherche ou achat de matériel.

• **La cellule Risque chimique a réalisé 412 interventions**, dont les analyses des fiches de données de sécurité (89), l'analyse de la maitrise du risque chimique (68), des prélèvements atmosphériques (3).
En lien avec notre PDS2, l'analyse du risque cytostatique chez nos adhérents concernés (100). D'autres actions d'accompagnements et conseils, sur les IBE, l'amiante, les conditions d'aération et ventilation, l'analyse de la qualité de l'air intérieur, les rayonnements électromagnétiques…

• **La métrologie a réalisé 116 interventions.**
Majoritairement de la métrologie bruit, mais aussi lumière, température et vibrations.

BILAN PLATEAU EXPERTISES TRANSVERSALES ET SOCIALES

• Les formateurs ont délivré pour les salariés des sensibilisations.
Dos et Santé, Dos et Santé spécialisé sanitaire et social et spécialisé petite enfance, Travail sur écran, télétravail, risque routier et multirisques.

207 salariés ont été formés à l'utilisation d'un défibrillateur en entreprise.

• Epidémiologie
La ressource en épidémiologie apporte un appui à la consolidation des données restituées aux entreprises ainsi que pour les projets transversaux.

• Les psychologues ont méne 116 actions.
Sur le champ des RPS, nos psychologues conseillent les employeurs ou CSE (76) , accompagnent à l'intégration des RPS au DUERP (22), peuvent réaliser des pré diagnostics (4), et interviennent en situation de crise (14). Les interventions sont très souvent précédées d'une sensibilisation des encadrants et personnels aux RPS.

• Le GIEG, groupement d'intervention en cas d'évènement grave
Comprenant psychologue et médecin, il est intervenu dans 19 situations en 2022.

• En 2022, 162 participations en réunion de CSE chez nos adhérents
Par un médecin ou autre membre de l'équipe pluridisciplinaire.

• En 2022, 90 022 examens complémentaires sur les centres médicaux du GIMS
Analyse urinaire, examen approprié de la vision, audio test, spirométrie, glycémie capillaire.

• 25727 analyses biologiques prescrites en externe

• 12 224 orientations spécialisées

• 426 actions d'information collective et/ou sensibilisations
Réalisées pour les salariés.

RISQUE D'APPARITION DE TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

L'attention des médecins et des équipes se porte sur le Risque de Troubles Musculo Squelettiques (TMS). Deux actions en lien avec les CPOM se sont finalisées en 2022.

• Prévention des TMS dans les crèches.
Actions finalisées au-delà de la cible définie.
36 fiches d'entreprise et grilles d'observation du risque TMS renseignées. Des conseils donnés aux employeurs [annexe 'crèche idéale']. Métrologie bruit réalisée et préconisations faites. 14 sessions de sensibilisation Dos et Santé spécifiques pour les salariés de la petite enfance. 1 atelier DU spécifique.

• Prévention des TMS dans les boulangeries.
Actions finalisées au-delà de la cible définie.
115 fiches d'entreprise et grilles d'observation du risque TMS renseignées. Des conseils donnés aux employeurs [annexe « boulangerie idéale »].
1 atelier DU spécial boulangerie.

NUTRITION ET TRAVAIL

Déploiement de nos outils de sensibilisation des salariés en 2022 et d'information des employeurs prévu en 2023. Edition d'une plaquette d'information « Nutrition ».

SPORT ET TRAVAIL

Déploiement de nos outils de sensibilisation des salariés et des employeurs au sport en entreprise au cours du suivi individuel et d'actions d'information collectives. Edition d'une plaquette d'information « ***Prévenir la sédentarité*** ».

PLATEFORME PDP

En 2022, les médecins du GIMS, avec le soutien des secrétariats médicaux et du service social, participent à l'expérimentation de la plateforme PDP portée par la Caisse d'assurance maladie : 140 signalements ont été pris en charge.

De gauche à droite : Dr Braham Chaouh, Dr Landi, Mme Morvan CPMESUD, Dr Guerroumi, Mme Faure, directrice de l'association AMFD et son Président M. Rathery, M. Mongereau Président du GIMS et M. Miranda Directeur général du GIMS.

Entreprise Indigoneo

Focus sur la prévention

PRIX SPÉCIAL « GIMS SANTÉ TRAVAIL » 2022

Depuis 6 ans la CPME13 organise chaque année les trophées des entrepreneurs positifs afin de récompenser des entreprises qui font l'économie de la région.

Créé en 2021, le prix spécial **GIMS Santé Travail** valorise les bonnes pratiques en prévention et santé au travail. Un prix spécial car les trophées représentent avant tout des valeurs. Pour autant, notre prix y a toute sa place parce que la prévention et la santé au travail sont des enjeux majeurs pour notre société et le levier de performance de nos entreprises. Le prix santé travail récompense les entreprises adhérentes, désignées par les médecins de travail du GIMS qui auront su, dans leur organisation et leur attention à la prévention des risques et au bien-être au travail de leurs salariés dépasser la simple conformité aux dispositions législatives.

« Un travail collectif à la base de la rédaction d'un protocole sanitaire 'en béton' »

Christine Fabre
Pour l'association AMFD

« Notre médecin du travail, le Dr Habib Guerroumi, a su expliquer, rassurer, donner son expertise médicale. Et nous avons pu établir ensemble, avec les élus du personnel, un protocole sanitaire en béton ! Il y a eu un choix fort de notre conseil d'administration de mettre le paquet sur la sécurité à travers l'équipement de nos TISF. Nous avons musclé toutes leurs protections. Il fallait surtout les rassurer. Nous avons connu à l'arrivée aucune contamination sur le terrain dans le cadre du travail. Ce qui est incroyable. ».

Christine Fabre
Pour l'association AMFD

« Je suis satisfait de voir que le dialogue qui s'instaure avec les salariés, dans mon cabinet, porte ses fruits »

Dr Guerroumi
Pour le GIMS

« Médecin, on ne peut pas travailler dans équipe pluridisciplinaire, donc j'insite sur le rôle primordial de l'ensemble de l'équipe. Ce prix permet de mettre en lumière ce que nous faisons et ce que les employeurs font également ».

Dr Braham Chaouch
Pour le GIMS

Primés en 2022

L'entreprise Kart in Pro
Sélectionnée par le Dr Anne Landi.

L'association AMFD - Aide aux familles
Sélectionnée par le Dr Habib Guerroumi

L'entreprise Indigoneo
Sélectionnée par le Dr Wafa Braham-Chaouch.

Tous ont exprimé leur fierté et leurs vifs remerciements aux médecins et à leurs équipes pour toute l'aide qu'ils leurs ont apportée, soulignant l'importance de ce prix pour leurs entreprises et leurs salariés.

ACTIONS CIBLÉES MÉTIERS

Participation au 36eme congrès national de médecine et santé au travail de Strasbourg

- **Poster Action coiffeur**
  Par la commission Risques Chimiques
  Orateurs L. Mancer, A. Brun
- **Poster Action Risques Chimiques garages**
  Par la commission Risques Chimiques
  Orateur L. Mancer
- **Communication orale sur les données en santé travail**
  Orateurs G. Bellagamba, Dr A. Landi, Dr D. Bellezza
- **Poster Maintien dans l'emploi**
  Orateur Dr N. Dousselin
- **Communication poster sur le bruit**
  Orateur C. Madonna
- **Poster sur les RPS**
  Orateur D. Rotolo

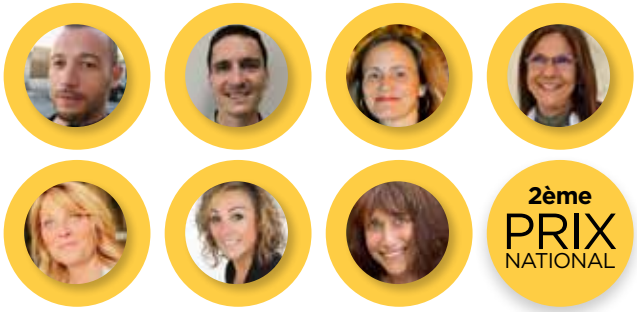

Le GIMS récompensé

De 2015 à 2017 nos équipes ont mené une action en collaboration avec 237 adhérents garagistes et leurs 695 salariés pour établir un état des lieux et ainsi mieux prévenir le risque chimique dans les garages en diminuant les expositions.

Notre commission « Risques chimiques » représentée par Ludwig Mancer, Ingénieur en prévention du risque chimique, a reçu le **2nd prix national parmi 550 projets** pour cette action synthétisée dans un poster.
Ce travail a été nommé comme action remarquable dans le PRST 3 et le PNST 3.

ACTION COIFFEURS

Depuis 2019 dans le cadre de notre projet de service 2 - 2017–2021, les équipes du GIMS se sont mobilisées autour de nos adhérents coiffeurs.

L'action **« Identifier les substances préoccupantes potentiellement cancérogènes, mutagènes et /ou reprotoxiques présentes dans les produits cosmétiques »** a permis l'analyse de 6000 produits. Il en est ressorti l'identification d'une trentaine de substances préoccupantes.

Le 27 juin 2022, afin d'informer nos adhérents et les aider à faire les meilleurs choix pour protéger leur santé et celle de leurs salariés, le GIMS a organisé un évènement spécialement conçu pour les coiffeurs avec les conseils d'une professionnelle de la coiffure, Marie-Pierre Cartier.

« Le salon de coiffure idéal »
Une demi-journée de rencontre, d'information et de conseils (conseils ergonomiques, aide pour le document unique, restitution des résultats de l'enquête...) de relaxation avec des massages assis et une séance de « récupération flash », de rire aussi, avec les bonimenteurs, fantaisistes et comédiens qui ont rythmé ce programme avec humour.
Une exposition photographique « Portraits de coiffeurs » a été présentée... Les participants ont été conquis par ce format que nous renouvelons pour notre action « CPOM crèches » en 2023.

LES CPOM

Chaque Service de Prévention et de Santé au Travail doit engager avec l'Etat et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) une démarche partenariale concrétisée par la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Cette démarche vise à mettre en œuvre les priorités d'actions du projet de service du SPST en cohérence avec les objectifs régionaux de santé et prévention au travail.

En 2021/2022, le GIMS mène 2 actions CPOM
• Prévention des Troubles Musculosquelettiques dans les crèches.

• Prévention des Troubles Musculosquelettiques dans les boulangeries.

Le GIMS a privilégié les entreprises de moins de 20 salariés.

LES RENDEZ-VOUS ADHERENTS DU GIMS

Grace à ces rencontres interactives ils acquièrent les bases de la réglementation, de connaissances et de méthodes pour identifier et évaluer les risques dans leurs entreprises.

Nos deux assistantes, Virginie Bardalou et Zohra Ruggieri sont au plus proche de nos adhérents pour favoriser leur participation, plus particulièrement celle des dirigeants de TPE/PME, pour leur permettre de prévenir concrètement les risques professionnels auxquels eux-mêmes et leurs salariés sont exposés.

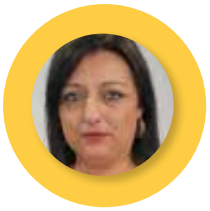

Virginie Bardalou

Zohra Ruggieri

Rendez-Vous Prévention

Thèmes abordés :
Addiction
Maintien dans l'emploi
Travail sur écran
Troubles Musculosquelettiques
Risques psychosociaux
Ateliers d'échanges RPS
Risques routiers,
Risques chimiques,
Rencontres nouvel-adhérent.

En 2022, 16 Rendez-Vous de la prévention ont été organisés pour une centaine de participants.

Ateliers d'échange sur les RPS

Proposés aux personnes ayant suivi le RDV Prévention sur la thématique RPS.

En 2022, 32 personnes y ont participé, soit 27 entreprises.

Ateliers DU

Avec la nouvelle loi, l'importance du document unique d'évaluation des risques professionnels est renforcée. Il est désormais associé à un programme de prévention qui vise à impliquer tous les acteurs de l'entreprise.
Ces ateliers sont donc particulièrement importants.
A noter : 75% des participants sont des entreprises de moins de 20 salariés.

En 2022, 24 sessions ont été organisées pour 135 participants.

Ateliers référent covid

Le protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID 19 a rendu obligatoire la nomination d'un référent COVID dans chaque entreprise.

En 2022, 17 ateliers ont été réalisés pour 80 entreprises.

Webinaires

Avec la crise sanitaire, ces évènements à distance se sont développés.
Thèmes abordés :
Evaluation et prévention du risque amiante
Fiches de données et de sécurité : intérêt et limite.
Qualité de l'air intérieur : impact sur la santé et la prévention.

En 2022 nous avons réalisé 3 webinaires pour une quarantaine d'entreprises.

Point 4

2022, UNE ANNÉE D'INNOVATIONS

Focus sur la prévention primaire au cœur de nos missions

Les jeunes de moins de 25 ans

Ils ont deux fois plus d'accidents que la moyenne des salariés et représentent 15% des accidents graves ou mortels. Recevoir un enseignement en santé et sécurité au travail divise ce risque par 2. La loi du 2 aout 2021 et le Plan Santé Travail N° 4 renforcent la culture de prévention primaire, particulièrement chez les jeunes.

En 2022, le GIMS a décidé d'offrir son expertise aux **Lycées d'Enseignement Professionnel** en proposant des formations en prévention des risques en adéquation avec la future activité professionnelle des élèves.

Le GIMS n'a pas attendu pour s'emparer de la question des jeunes et du travail. Il y a déjà 10 ans que, grâce à la **Fondation GIMS**, nous avons mis en place des ateliers **« Jeunes Producteurs »** mêlant pratique artistique et prévention des risques au travail à destination des **LEP de la Région**.

En octobre 2022, dans le cadre de la semaine de la santé auditive au travail, un technicien en hygiène et sécurité du GIMS, Cyril Senia est intervenu pour sensibiliser des élèves au « risque bruit » au LEP Frédéric Mistral- CAP peinture et carrosserie (TCPC) et terminale de CAP réparation carrosserie et au LEP Poinso-Chapuis – terminale Charpente marine.

Cyril Senia
Technicien en hygiène et sécurité

« Les élèves n'ont pas hésité à poser des questions, soit pour mieux comprendre les résultats, soit pour aller plus loin dans les explications. Cela leur a permis de prendre conscience qu'ils sont soumis à des niveaux sonores journaliers à ne pas négliger et qui peuvent présenter des risques pour leur audition. Les enseignants ont été satisfaits de nos interventions car cela s'intègre parfaitement dans le projet pédagogique des établissements ».

« Ces interventions sont très appréciées par les employeurs car ils se sentent moins seuls pour gérer la situation critique et cela leur permet de faire de la prévention des risques psychosociaux (diminuer le risque d'arrêt de travail, améliorer la reprise du travail dans de bonnes conditions, apporter de la reconnaissance aux salariés qui ont subi un choc émotionnel...).

Elise Rabillard
Psychologue du travail

CRÉATION DU GIEG

Groupe d'intervention en cas d'évènement grave

Face à un événement grave survenu en entreprise, le GIMS propose depuis 2022 une intervention rapide et efficace de notre équipe de psychologues et médecins du travail. Ils accompagnent nos adhérents dans la gestion de ces événements inattendus (agression, accident, braquage, catastrophe naturelle, attentat, règlement de compte, incendie, explosion...) qui peuvent affecter une équipe de travail.

A noter : Nous ne sommes que 2 services dans les Bouches du Rhône à proposer une équipe d'intervention réunissant médecins et psychologues.

Point 5

2022, UNE ANNÉE RICHE EN PROGRESSION

Jean-Thomas Furno
Directeur des ressources humaines
« En 2022, la politique de recrutement a été réajustée par rapport aux enjeux portés par la réforme, aux directives du plan santé 4 et à la volonté des instances dirigeantes du GIMS en matière de développement de notre activité. Nous avons accueilli 36 nouveaux collaborateurs. »

Aujourd'hui, le GIMS est le premier recruteur dans le secteur de la santé au travail (SPSTI) dans la région SUD.

UNE AUGMENTATION DES ADHÉSIONS ET DONC DU NOMBRE DE SALARIÉS SUIVIS...

2061 nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2022. Elles ont entrainé la prise en charge de **10 686 salariés supplémentaires** soit une augmentation de **7 % par rapport à 2021.**

Parallèlement à cela, les radiations d'adhérents et les mises à jour des effectifs ajustent le nombre de salariés suivis par le GIMS.

En 2022, la croissance nette du GIMS est de **972 adhérents** pour un total de **11 873 salariés** soit **8 % de plus qu'en 2021.**

...et des recrutements pour leur prise en charge.

Données financières 2022

7 043 844€
FONDS PROPRES
Soit par salarié facturé : 33€

23 134 262€
CHIFFRE D'AFFAIRES NET
Soit par salarié facturé : 109€

23 102 855€
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION
soit par salarié facturé 108€

9 375 415€
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ BRUT
soit actif immobilisé net 5 371 495€

24 344 544€
PRODUITS D'EXPLOITATION

23 102 855€
CHARGES D'EXPLOITATION

1 241 689€
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

« En 2022 on note une hausse de notre chiffre d'affaire par rapport à 2021 dû, bien sûr à la progression des adhésions ce qui nous a permis de soutenir les investissements débutés en 2020 et 2021. Grace à la mise en place d'indicateurs, nous avons pu construire un budget prévisionnel 2023 qui permet au GIMS de se projeter plus avant. »

Alban Maurin
Responsable financier

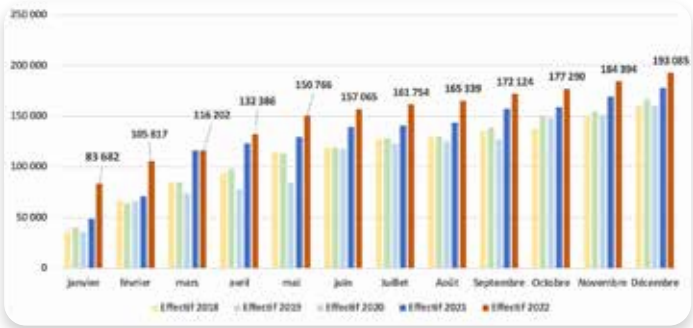

Investissements

4 320 448€
TERRAINS, CONSTRUCTIONS BDA

104 723€
MATÉRIEL MÉDICAL

602 664€
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU

914 130€
LOGICIELS INFORMATIQUES

Point 6

2022, UNE ANNÉE D'AMÉLIORATION CONTINUE

« La mise en place de l'adhésion et du règlement en ligne permet un traitement extrêmement rapide des demandes d'adhésion et s'avère être un véritable atout pour le développement du GIMS. Les nouveaux adhérents expriment leur satisfaction face à notre réactivité et au service rendu. »

Muriel Dejeufosse
Responsable des adhérents

UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE À L'ADHÉSION

En 2022 et depuis la mise en place de PADOA (notre logiciel métier) en 2021, la demande d'adhésion (hors marché et appels d'offre) se réalise exclusivement en ligne. Le chargé des adhésions étudie chaque demande et accompagne le chef d'entreprise ou le comptable dans ses démarches. La mise en place d'une vérification automatique des codes postaux et des codes NAF limite le nombre d'erreur et la simplification du règlement de la cotisation rend l'adhésion effective dans les 24 heures.

L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES DE NOS ADHÉRENTS FACILITÉ

En 2022, grâce à PADOA, les adhérents ont une **vision d'ensemble** et sont acteurs de la **mise à jour de leurs effectifs**, des **données administratives** de leurs entreprises et de la **déclaration des risques** auxquels sont exposés leurs salariés.

Ils bénéficient d'un **espace sécurisé** sur lequel sont stockées les attestations de suivi et ils ont la possibilité d'échanger avec l'équipe médicale tout en assurant la **traçabilité des documents** fournis.

La partie **comptabilité est disponible** pour les représentants désignés par les chefs d'entreprises, les factures en cours et l'état des comptes y sont facilement **accessibles**.

Valérie Davin
Responsable des secrétaires médicales
« Je tiens à souligner l'engagement de chaque secrétaire et hôte d'accueil qui ont donné le meilleur d'eux même pour se motiver pour avancer au plus vite et je les en remercie. Tous les dossiers actifs présents dans les centres du GIMS devraient être dématérialisés d'ici la fin de l'année 2023. »

Focus décloisonnement santé publique

Créé dès 2019, le pôle « Science des données » du GIMS a anticipé les directives du Plan Santé N°4 2021-2025 qui encourage une approche partagée de la santé au travail, santé publique et santé environnement.
Il est actuellement composé d'un épidémiologiste responsable et de deux data scientists. .

« L'amélioration du Logiciel métier Padoa ayant intégré nos pratiques sous l'impulsion des médecins référents et des équipes du GIMS, permet de saisir les données concernant l'évaluation de la consommation des Substances Psychoactives Actives « habitus » de façon harmonisée au niveau individuel mais aussi de tracer les actions réalisées par les SPST, selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé. La saisie de ces données en systématique au cours des visites réalisées par les professionnels de santé, permet(tra) de les exploiter sur le plan statistique et de restituer des données collectives précieuses en termes de santé publique. C'est une vraie plus-value des SPST ! »

Dr Dominique Bellezza

Gautier Bellagamba
Épidémiologiste

« La bascule de notre logiciel métier vers la solution PADOA depuis octobre 2021 nous permet de collecter un large spectre de données d'activité et de données d'expertise. Ces données extraites du logiciel passent par un processus de traitements avant d'être restituées.
En 2022, l'équipe data du Gims a conçu un premier environnement applicatif dédié aux équipes du Gims qui permet d'accéder et d'interagir avec les données afin de permettre à chaque professionnel de disposer des informations dont il a besoin pour piloter son activité.
En parallèle, l'équipe data a initié des travaux tant sur les technologies que sur les techniques de traitement de la donnée de telle manière que les résultats restitués sont adaptés aux besoins et aux usages des équipes du Gims et facilitent le partage de l'information. »
Ces travaux sont préliminaires à la conduite du projet d'exploitation des données d'expertise qui alimenteront les tableaux de bord des équipes et le futur observatoire de la sante du GIMS »

Point 7

2022, UNE ANNÉE RICHE EN COMMUNICATION

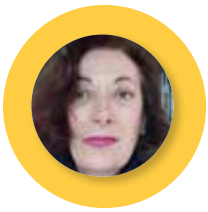

Odile Sigaud
Responsable de la communication externe
« Les SPSTI sont au cœur de la réforme mise en place en 2022 car la question de la prévention et de la santé au travail dans toutes ses dimensions constitue un enjeu majeur pour l'avenir.
Il est urgent que tous les acteurs de l'entreprise prennent conscience du changement de paradigme qui s'est opéré et qu'ils soient toutes et tous, employeurs et travailleurs indépendants, persuadés de l'importance et de l'efficacité de nos actions pour leurs entreprises et pour la société tout entière. La communication joue un rôle central dans cette réussite. »

COMMUNIQUER EN 4 AXES

En 2022, le rôle de la communication s'est développé principalement autour de 4 grands axes.

Le Covid

Dans le premier trimestre, information permanente des adhérents et de leurs salariés en lien avec les instances gouvernementales, PRESANSE (campagnes de vaccination, gestes barrière… informations et conseils sur le télétravail, webinaires, « référent covid…)

La nouvelle loi sante de 2021

Les profonds bouleversements engendrés par cette réforme dont les décrets d'application sont intervenus en avril 2022 ont conduit l'équipe à repenser ses communications et informations (plaquettes, fiches conseils etc…)
La refonte du site internet prévu en 2022 a intégré l'ensemble des évolutions et a été présenté le 17 janvier 2023.

Le travail de nos équipes médico-technique

Dans la continuité de notre politique de communication visant à informer et sensibiliser les chefs d'entreprise, les salariés, les organisations et les communautés aux questions relatives à la prévention, la santé et le maintien dans l'emploi.

Nos actions innovantes

• Les actions de la Fondation GIMS
Créée en 2011 pour enrichir l'offre de prévention GIMS elle a permis la création de :

Caire 13
Association qui ccompagne gratuitement depuis 9 ans les travailleurs non-salariés atteints de cancer dans leurs démarches socio-professionnelles.

Jeunes producteurs
Des ateliers d'art contemporain pour identifier et prévenir les risques au travail chez les jeunes, futurs actifs en Lycées d'Enseignement Professionnels.

• Le Prix santé travail
En 2022, il a fait l'objet d'une communication importante afin de valoriser les entreprises, nos équipes et la santé et la prévention au travail en général.

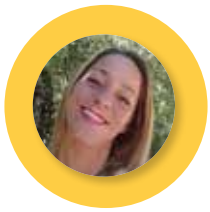

Muriel Fanara
Chargée de projets numériques
« Si notre site internet compte entre 4000 et 5000 visiteurs uniques chaque mois, il nous a paru primordial d'intensifier notre présence pilotée par un planning éditorial, vidéos et podcasts à l'appui, et notre audience sur nos réseaux sociaux LinkedIn, Facebook et Twitter. Investir ces nouveaux modes de communication plébiscités par 53,5 millions d'utilisateurs en France nous a permis de toucher un public plus large, et intergénérationnel. La sensible augmentation du nombre de nos abonnés dont des chefs d'entreprise et des salariés de divers secteurs en témoigne. »

DIVERSIFICATION DES CANAUX ET INTENSIFICATION DES MESSAGES D'INFORMATION

Outre les mediums habituels, (communication print, site, signatures mail, campagne d'Emailing, rencontres adhérents etc), la production de vidéos et de podcasts nous ont permis de diversifier et renouveler nos vecteurs de communication grâce à la collaboration de Bruno Angelica.

En 2022, notre présence via les réseaux sociaux s'est fortement intensifiée (Facebook, LinkedIn, Instagram, twitter).

Afin de faire mieux connaitre le travail des SPSTI et celui de nos équipes en particulier, le GIMS a fait appel à une attachée de presse Laetitia Gautier.

Au-delà de la veille informative, de la diffusion d'informations réglementaires, du relai des actions de nos partenaires institutionnels, c'est bien notre expertise que nous mettons en avant pour sensibiliser nos adhérents et leurs salariés sur les services et **l'offre socle** proposée par le GIMS et ses équipes pluridisciplinaires afin de les accompagner dans la prévention primaire des risques professionnels.

Le GIMS a toujours su par ses actions innovantes ;
la Fondation GIMS, CAIRE 13, actions en direction des jeunes futurs actifs et des personnes victimes de handicap, sport santé pour le dirigeant, lutte contre les risques psycho-sociaux, participation à des événements sportifs caritatifs... ; être un précurseur et le taux d'engagement générés par ces publications thématiques prouve le fort intérêt et le soutien de notre communauté et de nos collaborateurs pour ces initiatives.

LE PARTAGE ET L'ÉCHANGE AVEC LES AUTRES SPSTI NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Muriel Fanara, chargée de projets numériques, participe à différents groupes de réflexion.

• Le SESAT créé à l'initiative des communicants nationaux en Santé au Travail dont le GIMS fait partie depuis sa création en 2017 et qui compte plus de 110 participants et ne cesse de grandir.

• Correspondante du réseau Presanse PACA Corse, elle participe à son Comité Editorial aux cotés de Kevin Chambert et au groupe de travail des chargés de communication régionaux.

Point 8

2022, UNE ANNÉE RICHE EN COLLABORATIONS

Avec la Société de Médecine PACA

Participations aux journées 2022.

Avec Presanse, l'association nationale des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)

Participation aux Journées Nationales avec l' intervention du Dr Nicole Dousselin.

Avec Sud-Corse, Presanse PACA Corse

C'est un portail régionnal qui permet aux chefs d'entreprise et aux salariés d'améliorer leur connaissance des SPSTI et des services proposés pour la maîtrise des risques professionnels.

Avec l'Inspection Régionale du Travail

Le GIMS favorise les échanges avec d'autres partenaires (organismes de prévention ou de formation) pour présenter le rôle et la place des SPST dans la prévention et promouvoir la santé au travail.
C'est dans ce cadre que le médecin référent de la commission RPS, le Dr Dominique Bellezza, intervient régulièrement à l'institut régional du travail (université d'Aix Marseille) sur des thématiques essentiellement en lien avec les RPS ou le maintien dans l'emploi.

Avec l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail)

Depuis juin 2021, l'Anact et CAIRE13 sont partenaires pour la création un parcours pilote dans les Bouches du Rhône « ***Maladies chroniques évolutives, cancers et indépendants : vers un parcours conciliant le maintien en activité et les démarches de soins*** ».
Le GIMS est partenaire de ce projet dans le cadre de sa mission de maintien dans l'emploi étendue depuis 2021 au chef d'entreprise et participe à l'élaboration de l'action qui se poursuit en 2022.

Avec la CNAMS (Regroupement d'organisations professionnelles représentant de nombreux métiers de l'artisanat)

À leur invitation, intervention de Humberto Miranda le 25 novembre 2022 pour anticiper l'offre « indépendant » prévue par la loi.

Avec Académie D'Aix Marseille

Intervention gratuite, sur proposition du GIMS, de Cyril Senia technicien en hygiène et sécurité dans le cadre de la semaine de la santé auditive au travail du 17 au 22 octobre dans les LEP Frédéric Mistral et Poinso-Chapuis.

Avec la CARSAT et son laboratoire

Les équipes Risque Chimique du GIMS travaillent en collaboration avec le laboratoire de chimie de la CARSAT depuis plusieurs années (prêt de matériel, appui à l'analyse de résultats, conseils).

Avec TOXILIST

Toxilist est un outil collaboratif à destination des professionnels de santé au travail.
Il permet de :

- Partager et consulter des informations toxicologiques sur les agents chimiques.
- Mutualiser les saisies des Fiches de Données de Sécurité.
- Aider l'entreprise dans l'inventaire des produits et le repérage des dangers liés à leur utilisation.
- Informer les équipes santé travail.

En 2022, **Toxilist** rassemble **67 SPST** ce qui représente **8.8 millions de salariés suivis et 704 000 adhérents**.
Le GIMS fait partie des services fondateurs et du comité de pilotage.
Les Toxidays, sur 2 jours à Lille en 2022, ont permis de rassembler les utilisateurs pour échanger et apporter des connaissances sur le risque chimique.

Avec le réseau régional « Risque Chimique »

Le réseau rassemble les spécialistes du domaine 2 fois par an. Il permet d'échanger sur les pratiques et d'harmoniser les connaissances sur la veille réglementaire, toxicologique et technologique.
En 2022, le réseau s'est réuni au GIMS et au ST Provence.

Avec le réseau du collectif des Psy PACA Corse

Les réunions des psychologues des SPSTI PACA/Corse ont pour but d'enrichir les pratiques des participants, de connaître les différents dispositifs mis en œuvre dans chacun des autres services de la région et de les mettre en perspective avec les nouveaux enjeux réglementaires liés à la réforme, mais aussi les enjeux de santé et ceux liés à l'évolution sociétale.

Avec l'IGAS

Deux rencontres et enquêtes de l'IGAS en 2022.
En juillet 2022, l'IGAS a entendu le GIMS sur le retour d'expérience des inaptitudes des personnes de plus de 62 ans. Un échange important a eu lieu sur les conditions des projets de service n°2 et n°3 et la place des CPOM dans le projet de service.
En septembre 2022, la Direction du GIMS a reçu une délégation de l'IGAS sous la direction de l'Inspectrice générale des affaires sociales.
Le GIMS a présenté le bilan des CPOM 1ere et 2eme génération, leur articulation au sein des projets de service n°2 et n°3.
Ce temps d'échange constructif avec l'IGAS a permis à nos équipes de montrer la qualité du travail accompli, et d'apporter des retours constructifs dans la perspective des prochains CPOM en préparation.

Avec l'Université de Médecine

la contribution de nos médecins et intervenants à l'enseignement de médecine filière « Santé au Travail ».

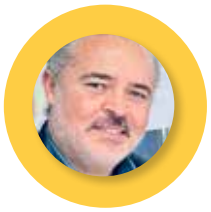

« Le GIMS, historiquement le service des TPE/PME/Artisans a d'ores et déjà renforcé ses liens avec la CPME 13 et a été une nouvelle fois l'un des plus grands acteurs de la 5ème édition du salon « Entrepreneur 13 », un événement qui fait aujourd'hui partie de notre ADN ».

Humberto Miranda
Directeur Général du GIMS

Chaque année le GIMS participe au salon annuel de la CPME13

Avec la CPME13

Pour un accompagnement plus poussé des chefs d'entreprises.
Le Plan Santé 4 renforce la place des SPST auprès des entreprises, mais aussi des autres acteurs et réseaux ayant un rôle d'accompagnement et de proximité avec des entreprises.

Point 9

2022, UNE ANNÉE DE PLANIFICATION

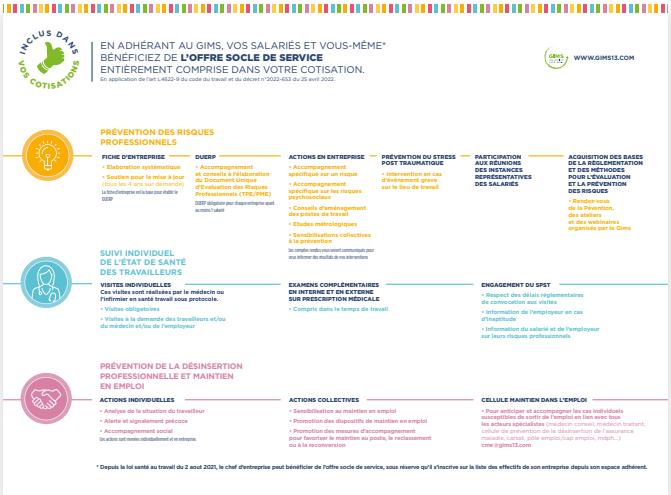

ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET DE SERVICE

Comme en 2011 et en 2016, le GIMS élabore un nouveau projet de service qui fixe notre feuille de route pour 2023 2027, et planifie nos actions sur 5 ans. Ce projet de service est construit dans un contexte caractérisé par des changements ambitieux et de nouvelles dispositions induites par la réforme Il intègre un axe organisationnel (mise en œuvre des offre socle spécifique et complémentaire et ressource), un axe prévention primaire auprès de nos adhérents notamment TPE, un axe santé partagée (santé au travail santé publique avec veille sur les nouvelles organsinons et l'enjeu sur la donnée), et enfin un axe autour du maintien dans l'emploi et la construction d'une cellule PDP conforme et efficiente.

LES OFFRES DE SERVICES PRÉVUES PAR LA LOI N°2021-10 DU 2 AOUT 2021

Le service conçoit, concomitamment à la rédaction de ce PDS3 pour ses adhérents et leurs salariés :

• L'offre socle de service

Chaque SPSTI doit fournir à ses entreprises adhérentes et à leurs salariés un ensemble socle de services qui doit couvrir l'intégralité des missions prévues à l'article L4622-2 en matière de prévention des risques professionnels, de suivi individuel des travailleurs et de prévention de la désinsertion professionnelle dont la liste et les modalités sont définies par le Comité National de Prévention et de Santé au Travail et approuvées par voie réglementaire.
Elle intègre toutes les actions comprises dans la cotisation.
En décembre 2022Une infographie a été conçue pour une meilleure compréhension cette offre.

• L'offre complémentaire

Il s'agit de proposer aux entreprises adhérentes des prestations complémentaires, allant au-delà de l'ensemble socle de services. Cette offre fera l'objet de conditions générales et d'une grille tarifaire spécifique.

Le GIMS a entamé une réflexion pour des offres à présenter en septembre 2023.

• L'offre spécifique

C'est une offre dédiée spécifiquement aux travailleurs indépendants qui souhaitent s'affilier au SPSTI de leur choix et bénéficier de l'expertise de nos équipes.

Cette offre spécifique devrait pouvoir s'appuyer sur une partie de l'offre socle en prenant en compte les spécificités attachées au travail indépendant. Les employeurs non-salariés dont l'entreprise est adhérente au SPSTI, peuvent quant à eux, bénéficier de l'offre socle de services du SPSTI proposée aux salariés.

Sans aucun caractère obligatoire, il est important d'ajuster cette nouvelle offre à des besoins identifiés et le GIMS a entamé une réflexion qui devra associer les syndicats, les CMARS, la chambre des métiers et de l'artisanat...pour une proposition en 2023.

UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE AMBITIEUSE

Répondre au développement de ses équipes, améliorer l'accueil des salariés et des adhérents, offrir des conditions de travail optimum à ses collaborateurs...autant de sujets qui sont passés, en 2022, au rang des priorités de la Direction du GIMS.

Plusieurs chantiers ont ainsi été lancés dès juillet 2021 :

• Déménagement
Le siège social et le centre médical du 11 rue de la République on déménagé vers le 18 et le 12bis.
Un très vaste espace de **1 200 m²** accueillera le **service admiratif, 9 professionnels de santé** (médecins et infirmiers), **7 secrétaires médicaux**, **1 IPRP, 3 conseillers en prévention.**
- Déménagement programmé fin du 1er trimestre 2023.

• Nouveau centre Marseille
Un projet a vu le jour sur l'avenue de Corinthe.
Ce nouveau centre permettra de désengorger les centres de Castellane et Prado et d'organiser l'installation d'infirmiers, comme inscrit dans notre agrément.

L'aménagement de ce centre est prévu courant de l'été 2023, pour une ouverture à la rentrée. Il s'étendra sur 1.000 m2 et pourra accueillir 10 professionnels de santé, 6 secrétaires médicales, 3 IPRP, 4 conseillers en prévention.

• Nouveau centre Ciotat
Le nouveau centre de La Ciotat ouvrira ses portes en juillet 2023. Sur 340 m2, il pourra accueillir 6 professionnels de santé, 3 secrétaires médicales, 2 conseillers en prévention.

La répartition géographique des centres du GIMS est en prise directe avec la réalité du terrain, au plus près des chefs d'entreprises et de leurs salariés.

STUDIO MULTIMÉDIA

Les grands enjeux de la communication autour de l'offre de prévention nécessitent de mobiliser toutes les ressources. Outre les canaux classiques, le Gims veut exploiter tous les supports multimédias. En 2O22 les bases d'un studio multimédia sont mises en place.
Matériel/formation/conseils/ligne éditoriale pour 2023.

« Alors que nombre de SPSTI ont des problèmes de recrutement, le GIMS a un problème de bureaux. Nous faisons ce qu'il faut pour porter notre politique immobilière à hauteur de nos ambitions. »

Mireille Andlauer
Responsable Moyens Généraux

La politique immobilière du GIMS doit être en lien direct avec la politique générale de gestion du service.

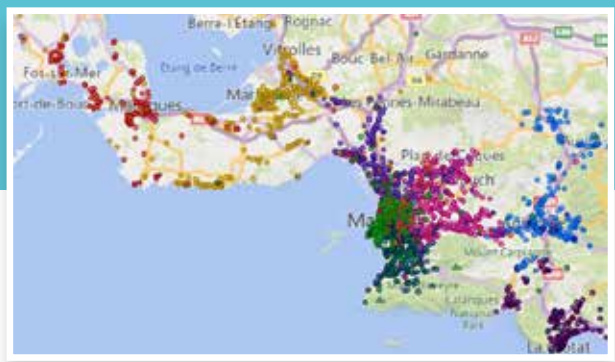

GÉOLOCALISATION DE NOS ADHÉRENTS

Point 10

2022, UNE ANNÉE SPORTIVE

« L'activité physique et sportive portée par le milieu professionnel pourrait concourir aux objectifs de maintien du lien social et de prévention contre l'isolement notamment dans le cadre du développement du télétravail. »

Dr Céline Reggio Vialla

LE GIMS ENGAGÉ DEPUIS 2017 DANS UNE DÉMARCHE SPORT - PRÉVENTION - SANTÉ

Le GIMS n'a pas attendu la réforme de 2021 pour s'engager dans une démarche sport-santé avec la création d'un groupe dédié dirigé par de le Dr Céline Reggio Vialla et des ateliers « sports santé » destinés aux chefs d'entreprise». En janvier 2019, la réflexion sur la valorisation de l'activité physique s'est renforcée à la suite de la participation des membres de l'équipe pluridisciplinaire du GIMS au colloque "Des actifs... Bouger et limiter la sédentarité au travail" organisé par l'ONAPS (Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité)

En 2022, cette action a été renforcée par la réforme issue de la loi du 2 aout 2021. **Le ministère des Sports**, dans sa feuille de route 2021-2024 précise ses objectifs :

- Améliorer la QVCT, la santé et le bien-être du salarié
- Augmenter la productivité et la rentabilité
- Diminuer les absences pour maladies et du turn over
- Développer l'image positive de l'activité physique et son attractivité
- Réduire les dépenses de santé par salarié.

LE GIMS DONNE L'EXEMPLE !

Nos collaborateurs participent chaque année à des courses à pied... Elles favorisent la lutte contre la sédentarité, la cohésion d'équipe et l'engagement pour une cause.

• Marseille – Cassis 2022

Une vingtaine de coureurs se sont engagés sur la mythique course. Ils ont couru pour l'association ***«Syndrome PACS1 Schuurs-Hoeijmaker »***.

• La Foulée ressource 2022

Ils ont couru et marché au profit du « Centre Ressource », pour le mieux-être et l'accompagnement thérapeutique des personnes atteintes de cancer.

• La Marseillaise des femmes 2022

une nouvelle approche des femmes et du sport dans la cité phocéenne au profit du GEFLUC ***« Les entreprises contre le cancer ».***

• Régate Guérir en mer

Seconde participation du GIMS avec un voilier au couleur du GIMS et de CAIRE13.

Co-organisée avec la Société Nautique, mise en place par des professionnels de santé pour les professionnels de santé, la voile comme une thérapie pour contribuer à la prévention du burn out.

Point 11

EN 2022, LE GIMS DONNE L'EXEMPLE

Géolocalisation de nos adhérents

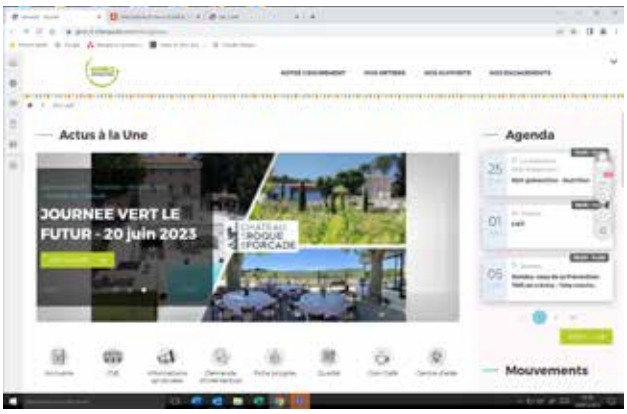

UNE ÉQUIPE ACCOMPAGNÉE

GIMÉO

La communication interne au cœur de notre transformation numérique.

En octobre 2022 GIMEO le nouvel intranet du GIMS a vu le jour. Réalisé en 8 mois dans le respect des coûts et des délais, ce projet rendu possible grâce à l'implication des équipes médico-techniques et des fonctions support est l'un des grands succès de l'année et remporte plus de 78% de taux de satisfaction.

Accessible 24h/24h, il facilite l'accès, la circulation et le partage d'informations en temps réel et décloisonne les Services et les centres. Véritable vecteur d'harmonisation des pratiques, GIMEO pilote également notre démarche de progrès et d'amélioration continue pour répondre aux besoins et attentes de nos bénéficiaires et de nos collaborateurs.

Il joue un rôle majeur dans le renforcement de notre culture d'entreprise et permet aux nombreux nouveaux collaborateurs de connaître notre établissement et ses valeurs facilitant ainsi leur intégration.

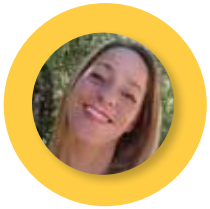

« Le forum de discussion, le module de petites annonces, les albums photos et les fonctions de commentaires et réactions remportent un franc succès preuve de notre cohésion d'équipe. »

Muriel Fanara
Chargée de projets numériques

Réunion QVCT

QVCT
Octobre 2022 :
Lancement d'une démarche **Qualité de Vie et des Conditions de Travail** pour évaluer le niveau de satisfaction des collaborateurs du GIMS avec L'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration de Conditions de Travail). Ce projet confié à notre DRH Jean Thomas FURNO, sera coconstruit par un comité de pilotage représentatif, et sera accompagné de l'ARACT et cabinet API MANAGEMENT spécialiste de la QVCT.

Premier constat :
« Le GIMS est un endroit où il fait bon vivre et travailler »

En 2023 :
Les travaux continuent...

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) est une démarche globale, ancrée sur les situations de travail réelles. Il s'agit de promouvoir des organisations du travail qui soient favorables à la santé au travail et à la performance économique et sociale. Les partenaires sociaux signataires ont souhaité promouvoir la méthode conçue par l'ANACT, qui s'appuie avant tout sur le dialogue social et professionnel.

Ergonomie des postes de travail
Chaque poste de travail dans nos centres a fait l'objet d'une étude ergonomique. Tous les fauteuils ont été changés pour des fauteuils « ergo santé ».

Finalisation d'équipement
Tous nos collaborateurs sont équipés d'ordinateurs portables pour permettre à chacun le télétravail dans le cadre de la charte établie par le GIMS.

Négociations salariales
Elles ont permis d'augmenter le pouvoir d'achat au-delà de l'inflation et de faire connaître des grilles de rémunération claires au sein du GIMS.

CSE
Election du CSE et mise en place du nouveau CSE avec de nouveaux modes de fonctionnement.

Mise à jour et diffusion du nouveau règlement intérieur et de la charte NTIC.

Élection de la nouvelle Commission Médico-Technique
La commission médico-technique élabore le projet pluriannuel de service. Elle est informée de la mise en œuvre des priorités du service et des actions à caractère pluridisciplinaire. Elle est en outre consultée sur les questions relatives à la mise en œuvre des compétences pluridisciplinaires au sein du service de santé au travail, à l'équipement du service, à l'organisation des actions en milieu de travail, des examens médicaux et des entretiens infirmiers, à l'organisation d'enquêtes et de campagnes, aux modalités de participation à le veille sanitaire. Elle peut également être consultée sur toutes questions relevant de sa compétence.

« Le GIMS est un endroit où il fait bon vivre et travailler...»

UNE ÉQUIPE SOUDÉE

Chaque année, le GIMS organise 2 réunions annuelles pour renforcer la cohésion et l'implication de ses équipes.
Il est important de réunir nos 200 collaborateurs qui sont répartis sur 10 sites et qui n'ont pas toujours l'opportunité de se croiser.

Les vœux 2022
Ils ont pour la 3ème année eu lieu en visio et ont porté le concept de RENAISSANCE.

En 2022, la journée annuelle « HORIZON GIMS » comprend :

• Une plénière, occasion de faire le bilan de l'année et d'annoncer les enjeux de la rentrée de septembre

• Des activités ludiques pour créer du lien et renforcer, apprendre à se connaitre mieux et renforcer les équipes.

• Un invité surprise : Ara Khatchadourian.
Après avoir atteint le toit du monde, le 22 mai 2016 à 8h30 du matin, après avoir relié Marseille à Erevan, capitale de ses origines en courant, Ara Khatchadourian se lance un nouveau défi pour mai 2023 : ramer en mer Méditerranée, relier Marseille à Beyrouth (Liban), sa ville natale, pour contribuer à la lutte contre la pauvreté, les guerres dans le monde, la discrimination des personnes en situation de handicap. Il est venu, à notre invitation, nous faire part de son expérience...

UNE ÉQUIPE QUI DÉVELOPPE DES COMPÉTENCES MULTIPLES

« Le plan d'évolution des compétences du GIMS favorise des projets de formation collectifs par métier, afin de favoriser l'évolution des compétences par métier et le déploiement d'actions transversales. La volonté du GIMS de longue date est de favoriser des plans collectifs afin de faire avancer les compétences et les actions pour nos adhérents. Ce plan de développement collectif va de pair avec l'organisation de l'équipe transversale et le projet pluridisciplinaire »
Dr Anne Landi

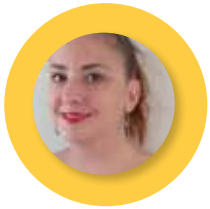

« L'année 2022 fut une année de transition. J'ai récupéré la gestion de la formation au 1er trimestre 2022, le plan avait déjà été construit auparavant. De plus, pendant la période COVID beaucoup de formations avaient été annulées ou reportées ; nous avons donc reprogrammé en priorité celles-ci et mis en place des axes de formation en rapport avec l'évolution de notre activité et des besoins de nos collaborateurs.
Afin d'harmoniser nos pratiques et de les rendre plus performantes nous avons décidé en fin d'année d'acquérir un logiciel formation. A la fois simple et ergonomique il va nous permettre d'harmoniser nos pratiques et d'ainsi nous permettre d'avoir un suivi plus précis dans les années à venir. »
Déborah Tsalikian

LE GIMS FAVORISE LE TRAVAIL PARTICIPATIF :

De nombreuses commissions et groupes de travail sont organisés favorisant les interactions et l'implication de chacun. En 2022, de nouveaux groupes ont été créés dont :

- **Fonction publique**
- **Visite fin de carrière**
- **Mise en œuvre de la loi du 02 aout 2021**
- **Mise à jour du protocole infirmier**
- **Harmonisation**
- **Examen complémentaire Acuité Visuelle**

« En 2022, pour aller plus loin dans l'optimisation de ses pratiques et pour envisager sereinement l'avenir face aux évolutions des exigences de Santé au Travail, le Gims s'est orienté vers une organisation ISO 9001 et la mise en place d'une stratégie favorable au développement durable. »

Muriel Regard
Responsable qualité/communication interne

UNE DÉMARCHE QUALITÉ RENFORCÉE

Placer l'adhérent et le salarié au cœur des préoccupations du GIMS. Depuis 15 ans, par la mise en place d'une démarche qualité, le Gims a su installer une culture d'amélioration continue dans ses activités pour mieux répondre aux nouveaux défis en plaçant l'adhérent et le salarié au cœur de ses préoccupations. Ces efforts ont été reconnus par l'obtention du label AMEXIST par l'AFAQ-AFNOR en 2013, faisant ainsi du Gims le premier SPST labellisé des Bouches-du-Rhône et le 15ème labellisé en France.

UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Objectif
Limiter l'impact environnemental du GIMS.
Sensible aux enjeux liés à l'environnement et à la préservation des énergies non renouvelables, le GIMS poursuit son action initiée en septembre 2016. A tous les niveaux de son organisation, le GIMS intègre la notion d' impact environnemental et plus particulièrement lors de nouveaux achats ou projets.
En 2022 nous poursuivons la démarche **0 papier** avec la dématérialisation des bulletins de salaire et des entretiens professionnels.
Conformément aux recommandations gouvernementales la température à été fixée à 19° dans les bureaux et des polaires ont été distribuées aux collaborateurs.
Le papier est recyclé ainsi que les cartouches d'encre et les piles.
Le GIMS a pour la deuxième année participé au salon de l'économie de l'avenir « ESS SUD » en novembre 2022 au palais du Pharo à Marseille.

Point 12

PROSPECTIVES ET PERSPECTIVES 2023

FONDATION GIMS

Grace à la création de sa Fondation éponyme en 2011, abritée par la Fondation de France, le GIMS a été l'un des premiers SPSTI à mener une réflexion au-delà de ses missions, alors réservées aux seuls salariés, afin répondre aux problèmes posés par l'évolution et les changements brutaux du monde du travail. Une équipe composée de spécialistes dans les domaines des sciences humaines et sociales, la médecine, la culture, et l'entreprise met en place des dispositifs et des actions concrèts et innovants destinés, en priorité, aux travailleurs non-salariés et aux jeunes futurs actifs.

Pour les travailleurs non salariés CAIRE13

Parce que les chefs d'entreprise sont seuls et démunis face à la maladie, en 2013 le GIMS a créé un dispositif unique en France, financé par la Fondation GIMS, l'association CAIRE 13.

En 2022 CAIRE13 a accompagné 188 personnes dont 150 nouvelles demandes. CAIRE13 a reçu une subvention de la Fondation GIMS parmi d'autres partenaires.

Elle accompagne gratuitement tous les travailleurs indépendants gravement malades dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales tout en favorisant le maintien et le retour à l'emploi grâce à un réseau de professionnels bénévoles. L'association est aujourd'hui indépendante et reconnue d'intérêt général.

LA FÉDÉRATION CAIRE

Créée en 2018 pour répondre, d'une part à la volonté d'autres départements de se doter d'un dispositif CAIRE et d'autre part à la demande des institutions (Institut National du Cancer) qui entendent favoriser l'essaimage sur tout le territoire. En 2022, on comptait 3 CAIRE de plus : **CAIRE 31, CAIRE 84, CAIRE 83**

Élèves à la Foire d'art contemporain Artorama 2022

Pour les jeunes futurs actifs
Jeunes Producteur.rices

Parce que la culture et la création sont les clefs pour susciter les changements de demain, la Fondation Gims, en partenariat avec l'Académie d'Aix Marseille, a imaginé un dispositif destiné aux élèves des Lycées d'Enseignement Professionnel de la région.

Portés par l'association FRAEME, des ateliers de pratiques artistiques sur le thème du travail invitent les lycéens à réfléchir à ce qui est en jeu au travail et qui contribue à la prévention des risques physiques et psychologiques dans l'exercice de leur futur métier tout en les initiant aux mécanismes de la création artistique.

Chaque classe bénéficie de l'intervention d'un IPRP du GIMS pour la prévention des risques au travail pour sensibiliser les élèves à la prévention des risques de leur futur travail.
En 2022, c'est Laura Desplat, technicienne en prévention « Risque Chimique » qui est intervenue.
Depuis 2013, plus de 500 élèves en ont bénéficié.

Les ateliers ont eu lieu dans 3 établissements en 2022 :

• **Lycée des Métiers Brise-Lames**, Martigues
Dans le cadre du dispositif ULIS.

• **Lycée professionnel Poinso-Chapuis,** Marseille CAP Marqueterie.

• **Lycée professionnel Leau,** Marseille
Seconde CAP Métiers de l'Entretien des Textiles.

PROSPECTIVES 2023

Avec plus de 10 ans d'avance le GIMS et la Fondation avaient anticipé la réforme issue de la loi d'aout 2021 concernant le travailleur non salarié, la prévention primaire et le maintien dans l'emploi.

Pour les Travailleurs Non-Salariés

Une offre socio-professionnelle et d'aide au maintien dans l'emploi.

Avec la création de CAIRE13, nous avons anticipé l'intégration du travailleur non-salarié (TNS) dans le dispositif de santé au travail en matière d'accompagnement social et d'aide au maintien dans l'emploi.

• Partenariat avec CAIRE13

Dès 2022 nous avons établi une convention afin que tous les employeurs, adhérents du GIMS ayant des problèmes de santé puissent bénéficier gratuitement de l'expertise socio-juridique de la chargée de mission à partir de mars 2023.

• Formation spécifique TNS de nos assistantes sociales :

Prévue pour répondre à nos missions concernant les chefs d'entreprise adhérents dans le cadre de l'offre socle de service.

Pour les jeunes, de la prévention primaire

Elle est au cœur du Plan Santé 4 notamment pour réduire les risques d'accidents du travail chez les jeunes qui ont deux fois plus d'accidents que la moyenne des salariés et représentent 15% des accidents graves ou mortels. Recevoir un enseignement en santé et sécurité au travail divise ce risque par 2.

• Intervention gratuite de nos techniciens en hygiène et sécurité en LEP.

Suite aux demandes des professeurs, le GIMS propose des sensibilisations dans des classes de LEP en lien avec l'équipe pédagogique.
Ce dispositif doit faire en 2023 l'objet d'une convention avec l'Académie d'Aix Marseille.

« En 2022, pour aller plus loin dans l'optimisation de ses pratiques et pour envisager sereinement l'avenir face aux évolutions des exigences de Santé au Travail, le Gims s'est orienté vers une organisation ISO 9001 et la mise en place d'une stratégie favorable au développement durable. »

Humberto Miranda
Directeur Général

Pour les personnes victimes de handicap, aide à l'accès au maintien et au retour à l'emploi

Avec le co-financement en 2020 de la thèse de troisième cycle en psychologie sociale du travail et des organisations de Manon Le Roy *« Les adultes atteints du trouble du spectre de l'autisme en vue de favoriser leur autonomie, leur insertion professionnelle et leur maintien dans l'emploi » et un atelier « jeunes producteur-trices »* pour les jeunes en situation de handicap en 2021-2022, **la Fondation GIMS, en lien avec les missions du GIMS, affirme la volonté de son équipe de développer des projets destinés à favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.**

Pour les travailleurs indépendants, une offre spécifique

En 2022, le GIMS a entamé une réflexion pour proposer une offre aux travailleurs indépendants afin d'assurer leur propre santé au travail.

Nos équipes se sont arrêtées sur une collaboration avec **HUMAN FAB**, un centre d'expertise et de performance sportive implanté à Aix-en-Provence qui abrite trois pôles de compétences complémentaires : **le sport, la santé et l'industrie**.

En 2023, le GIMS envisage d'utiliser leurs appareils de mesure dans nos locaux pour évaluer les capacités sportives des travailleurs indépendants. Deux index seraient mesurés : Risque de TMS, risque de troubles liés à la sédentarité, sous l'autorité de l'un de nos collaborateurs.

Une application personnelle sur smartphone du travailleur indépendant permettrait au bénéficiaire de suivre son évolution. L'application propose de faire des séances courtes de sport avec ou sans appareils. Le travailleur indépendant reverrait le médecin en visite dans le cadre d'un suivi plus ou moins rapproché. Cette collaboration est à l'étude.

« L'équipe data a initié des travaux tant sur les technologies que sur les techniques de traitement de la donnée de telle manière que les résultats restitués sont adaptés aux besoins et aux usages des équipes du Gims et facilitent le partage de l'information. Ces travaux sont préliminaires à la conduite du projet d'exploitation des données d'expertise qui alimenteront les tableaux de bord des équipes et le futur observatoire de la sante du GIMS »

Gautier Bellagamba
Épidémiologistes

UN OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

Le GIMS, la santé en partage...

L'observatoire a pour ambition d'analyser et d'exploiter l'immense quantité de données collectées anonymement par le GIMS pour mieux cibler les actions de prévention, favoriser le partage avec des organismes institutionnels ou privés (centre de recherche anti-cancer, etc...), participer activement à l'enrichissement des politiques nationales et régionales en prévention santé au travail tout en contribuant à la traçabilité des expositions professionnelles, à la veille et à la gestion des crises sanitaires.

PRÉVENIR LES CRISES

Avec l'expérience de la crise sanitaire liée au COVID, en 2023 nous allons structurer la continuité d'activités en mode « gestion de crise ».

LA CERTIFICATION DES SERVICES DE PRÉVENTION

En 2023, il s'agit de mettre le GIMS en conformité par rapport aux exigences de certification des SPSTI sur la base de notre système de management de la qualité AMEXIST.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT

En 2023 le GIMS va participer avec 70 entreprises de PACA à des ateliers thématiques afin d'intégrer la Convention des Entreprises pour le Climat et de nous réformer pour réduire durablement notre empreinte environnementale.

Journée Total Gims - Saveurs musicales - Le cloître - Juin 2022 - © Sophie Vernet

« L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis et de grandes réalisations pour le GIMS.
Nous avons tous travaillé sans relâche pour fournir des services de qualité à nos salariés suivis tout en répondant aux besoins en constante évolution de notre législation.
Nous sommes fiers de notre engagement et de notre goût pour l'excellence et nous sommes impatients de continuer à servir nos adhérents en 2023 avec la même passion et le même dévouement que ceux de l'année qui vient de s'écouler. »

Humberto Miranda
Directeur Général

SIÈGE SOCIAL
18 RUE DE LA RÉPUBLIQUE 13001 MARSEILLE
TÉL : 04 91 14 32 14 - E.MAIL : INFO@GIMS13.COM
WWW.GIMS13.COM